

### ■ Quels rôles pour l'enfant ?

- **Participer à l'organisation matérielle** de l'atelier (chercher, ranger le matériel nécessaire)
- **S'impliquer, seul ou à plusieurs**, dans les situations proposées ou choisies
- Comprendre l'enjeu de la tâche à réaliser et **mobiliser les connaissances et compétences** acquises ou en cours de construction dans l'activité investie.

### ■ Quels rôles pour les adultes ?

- **Enseignant :**
  - prévoir l'organisation des ateliers, définir le rôle et la place de l'ATSEM,
  - encadrer l'atelier dirigé durant la phase d'apprentissage,
  - superviser le déroulement de l'ensemble des ateliers.
- **ATSEM :**
  - assurer la préparation matérielle des ateliers avec l'enseignant,
  - encadrer l'atelier accompagné durant la phase de découverte ou d'entraînement,
  - réguler le fonctionnement du groupe d'enfants et les conditions matérielles.

### Mise en œuvre

- **Fonctionnement :** *Quelle combinaison d'organisations en ateliers ? Sur quelle période ? Pour quel projet ?*

*A préciser en fonction des organisations ci-dessous :*

- ateliers avec rotation des groupes d'enfants - *ateliers tournants*,
- ateliers différenciés laissés aux choix de l'enfant - *ateliers échelonnés, d'inspiration montessorienne*

**l'organisation pivot sur la période considérée :** *préciser laquelle*  
**l'organisation(s) adossée(s) sur la période considérée :** *à préciser*  
**le projet développé sur la période considérée :** *à préciser*

- **Fréquence :** *à préciser par demi-journée sur la période considérée*
- **Durée de mise œuvre de l'organisation :** *variable selon l'âge des enfants – de 10 à 45 mn*
- **Entrée en activité :** *variable selon l'organisation en ateliers retenue*
- **Sortie de l'atelier :** *à préciser à partir des éléments ci-dessous*
  - avec ou sans retour collectif sur les activités réalisées par les différents groupes ;
  - mise en œuvre d'habitudes de rangement, de signature de sa production, d'activité autonome ;
  - propositions d'activités relais, d'espaces de détente ou repos, en cas de besoin.
- **Consignes :** *à préciser pour chaque atelier en fonction des éléments ci-dessous*
  - consignes données collectivement avant la mise en ateliers ;
  - consignes données au sein de chaque atelier, par l'adulte et/ou par un support de référence rappelant la consigne, la finalité des activités proposées, les critères de réalisation et les critères de réussite.

Myriam Wallstein CPD

### ■ Quels aménagements de l'espace ?

Les ateliers se déroulent dans **les espaces adaptés aux besoins de chaque activité**, pas nécessairement à table.  
**Les différents espaces aménagés dans la classe et dans l'école** pourront être investis.

### Le fonctionnement en ateliers : les composantes à prendre en compte

#### ■ Quelle mise en activité des enfants ?

- *en groupes hétérogènes, homogènes ou de besoins ?*
- *de manière individuelle, en autonomie ?*
- *en fonction d'objectifs définis pour chaque groupe ou chaque enfant. Lesquels ?*
- *selon diverses modalités de travail. Lesquelles ?*
- *pour réaliser des tâches : individuelles ou collectives ? en lien avec un projet de classe ?*

### ■ Quelle validation des apprentissages engagés ?

- **A partir de traces diverses :** sur feuille, en dictée à l'adulte, sur photos, enregistrements ou vidéos des productions réalisées.
- **A partir de critères d'observation :** repères de progressivité, carnet de suivi des apprentissages,
- **En auto-validation :** éléments autocorrectifs, confrontation aux critères de réalisation et de réussites
- **En co-évaluation :** évaluation par un pair ou par le groupe, par l'enseignant et l'enfant dans un dialogue métacognitif.

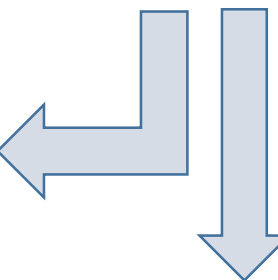
### ■ Quels niveaux d'apprentissage pour quels enfants ?

Pour les groupes d'enfants, en fonction du type d'atelier proposé :

- **Atelier dirigé ou semi dirigé :** en présence de l'enseignant pour un apprentissage nouveau ou à structurer, un atelier de langage ;
- **Atelier accompagné :** en présence de l'ATSEM, pour une activité de découverte ou d'entraînement d'un apprentissage déjà travaillé en atelier dirigé ou collectivement ;
- **Atelier en autonomie :** pour la découverte, l'entraînement, ou le réinvestissement de connaissances et compétences exercées en diverses occasions ;
- **Atelier libre :** manipulations, expérimentations décidées par l'enfant, répondant à un besoin, une envie, un défi, un projet personnel ;
- **Atelier d'explicitation :** en présence de l'enseignant, pour moment d'analyse réflexive sur l'apprentissage engagé.

### ■ Quels outils au service de cette organisation ?

- **Tableaux de répartition des ateliers/groupes d'enfants**, sur la période de travail (journée, semaine, durée du projet) ;
- **Signaux** (sonores ou visuels) de rotation ou fin d'ateliers ;
- **Supports de référence** rappelant la consigne, la finalité, les critères de réalisation et de réussite de l'activité proposée ;
- **Espaces de valorisation** des productions réalisées.



### Evolution sur la période de travail (journée, semaine, durée du projet)

- **Constitution des groupes pour les organisations en ateliers retenues :** *anticiper les groupes, leurs nombres et/ou leur composition, pour chaque organisation d'ateliers mise en place (un groupe étant composé de 2 enfants à la moitié de la classe, voire le groupe classe en fonction des possibilités matérielles).*
- **Parcours des groupes :** *s'assurer d'une répartition équilibrée des différents domaines au sein des organisations retenues afin de permettre à chaque enfant de vivre un parcours d'apprentissages cohérent et adapté. Doser dans le parcours, les ateliers choisis et les ateliers proposés en fonction des besoins des enfants, des projets et des objectifs d'apprentissages visés.*